



**Débat (à l'initiative de Jean-Philippe Allix-Cointe)
du vendredi 19 novembre 2021, 15h30 :**

« La famille : soutien ? »

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe sanitaire) :

Jean-Philippe Allix-Cointe, Trésorier-adjoint
Stéphane Chauvin
Fabien Degoul
Michel Dykman
Olivier Fouché, Administrateur
Patrice Lefebvre
Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent exposé
Benoît Metzger
Pierre Missoud
Youssef Mouchit
Philippe Nazombo
Philippe Paolini
Doris Patou, Administratrice
Florence Rettab
Guy Roberval
Claire Szmiedt

Je sollicite votre écoute quelques minutes.

Pour que tous les membres présents puissent intervenir librement (sans crainte d'être « jugés » par qui que ce soit) avec la même base d'informations, je vais accorder les participants sur :

- ✓ Ce que signifie soutien ?
- ✓ La définition, la composition et les différentes formes de « famille »
- ✓ Les membres de la « famille »
- ✓ Les degrés de parenté
- ✓ Le système de solidarité constitué par la « famille »
- ✓ La vision sociologique, politique et religieuse de la « famille »

Avant de passer la parole à Jean-Philippe qui s'exprimera sur ce sujet.



Soutien

Action de soutenir, d'aider, de défendre, de protéger

Soutenir :

1. Action d'appuyer ou de porter quelqu'un ou quelque chose, de manière physique ou psychologique
2. Agir en renfort
3. Apporter du réconfort

Aider :

Secourir, faciliter les actions de quelqu'un

Défendre :

Protéger quelqu'un ou quelque chose contre

Solidarité :

1. Sentiment humanitaire, lien qui pousse des personnes à s'entraider
2. Dépendance mutuelle, fait d'être solidaire

La famille

Définition, composition et différentes formes de « famille »

La **famille** est :

1. au sens large : l'ensemble des personnes ayant avec le sujet un lien de parenté ou d'alliance ;
2. au sens strict : une personne ou un couple et leurs enfants vivant sous le même toit

Il s'agit d'une communauté de personnes existant dans toutes les sociétés humaines, selon l'anthropologue Claude Lévi-Strauss.



La famille est dotée d'un domicile et crée entre ses membres une obligation morale de **solidarité matérielle**, censée les protéger et favoriser leur épanouissement social, physique et affectif.

La famille est essentiellement définie par les liens de parenté (relation de parenté) constatés par la généalogie familiale.

Pour l'administration, la famille est cellule de base que constituent au moins deux personnes parmi lesquelles un parent ou un couple, et leurs éventuels enfants vivant avec eux.

Quand il n'y a qu'un parent, on parle de famille monoparentale.

Quand tout ou partie des enfants proviennent d'unions antérieures, on parle de famille recomposée.

Quand le nombre d'enfants est important, on parle de famille nombreuse.

L'étendue, la composition de la famille et le nombre des personnes considérées comme en faisant partie, sont déterminés par le degré de parenté permettant de savoir où commencent les droits et devoirs attachés à la notion de parenté et à l'**obligation de solidarité**.

Le terme *famille* est également utilisé par analogie symbolique pour désigner des regroupements dont les liens ne sont pas fondés sur la parenté.

De même, des personnes partageant des pratiques ou des idéologies communes peuvent parler de *famille*, alors qu'aucun lien de sang ne les lie : on parle ainsi de *famille politique*, de *frères d'armes*, etc.

Il existe par exemple la *famille religieuse* dans les couvents et les communautés : ainsi les religieux s'appellent-ils entre eux *frère*, *sœur*, *père*, *mère*.

Des entreprises ont également ce type de politique : mettre les employés dans une atmosphère et des relations telles qu'ils se sentent appartenir à la même *famille* que les autres employés et leurs dirigeants.



Les Membres de la « famille » :

Les membres de la famille ont des statuts différenciés issus de la généalogie familiale, et attribués en fonction de l'âge, du sexe, du rang dans la filiation, des talents, et de divers autres critères d'attribution de rôles sociaux ou économiques. Dans l'aire de civilisation européenne, ces statuts sont les suivants :

Les degrés de parenté :

Famille nucléaire (relative au noyau de la cellule familiale) :

C'est la famille réduite à un seul degré de parenté ou d'alliance :

- les parents nucléaires : père(s) ou mère(s) ;
- le couple : époux ou épouse(s) ;
- les enfants : fils ou fille.

Famille élargie :

Plusieurs degrés de parenté :

- les descendants : petit-fils ou petite-fille, arrière-petit-fils ou arrière-petite-fille ;
- les ascendants : grand-père(s) ou grand-mère(s) ;
- les alliés : gendre ou bru ;
- les alliés ascendants : beau(x)-père(s) ou belle(s)-mère(s)⁶, oncle(s) ou tante(s), grand-oncle(s) ou grand-tante(s), grand-cousin ou grande-cousine ;
- les alliés descendants : beau-fils ou belle-fille, petit-neveu ou petite-nièce, arrière-petit-neveu ou arrière-petite-nièce, cousin germain ou cousine germaine ;
- cousin(e), petit-cousin(e), arrière-cousin(e), etc.

On peut parler aussi de :

- grand-père paternel et maternel ou grand-mère paternelle et maternelle ;
- oncle paternel et maternel ou tante paternelle et maternelle ;
- parrain, marraine et filleul (e) ;
- alliés, collatéraux, etc.



Le système de solidarité constitué par la « famille » :

Le mot famille vient du mot latin *fama* qui veut dire réputation. De fait, les membres d'une même famille portent le même nom et jouissent d'un crédit et d'un honneur qu'ils doivent entretenir et défendre en commun.

La famille s'est caractérisée, jusqu'à une période très récente, par la possession d'une personnalité collective exercée par un chef de famille, dont la suppression marque la fin de son existence comme structure d'organisation juridique autonome.

De nombreux chercheurs, comme Claudine Attias-Donfut, mettent en avant le rôle des grands-parents.

Le sociologue Serge Guérin insiste sur le fait que le senior forme la génération pivot assurant le lien solidaire au sein de la famille entre les parents âgés et les enfants et petits-enfants.

En droit français, les personnes mariées se doivent « secours et assistance ».

Les ascendants et les descendants, par filiation ou par alliance, se doivent aussi l'aliment.

Mais plus les frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Vision sociologique :

La famille, avec son mode de transmission parent-enfant, est considérée comme le lieu par excellence de la transmission des patrimoines (financier, culturel, social) et donc de la reproduction des groupes sociaux et culturels.

Certains socialistes et anarchistes (tel Karl Marx dans le *Manifeste du Parti communiste*) ont réclamé l'abolition de la famille au profit d'une éducation collective des enfants nés dans la communauté. Certaines expériences ont été tentées dans des communautés relevant du socialisme utopique, mais généralement sans succès.

La famille est également un cadre d'évolution et de développement des qualités des parents.

La vie familiale améliorerait ainsi la capacité à gérer des équipes dans la vie professionnelle :

Le vécu familial donne aux managers des sentiments positifs qu'ils transfèrent sur leur lieu de travail et qui facilitent la performance. Il les aide à développer leur capacité à prendre en compte les autres, ce qui est crucial pour encadrer les autres, travailler en équipe ou se référer à ses supérieurs.

Sont également citées les qualités de négociation, compromis, de résolution des conflits et de mener de front plusieurs tâches.



Vision politique :

L'attitude des pouvoirs politiques vis-à-vis de la famille dépend de l'idéologie politique du gouvernant.

Vision religieuse :

Catholicisme

Au XIX^e siècle, l'avènement de la République française marque le déclin de l'influence sociétale de l'Église catholique.

Depuis, les milieux catholiques valorisent fortement la famille, considérée comme la cellule de base de la société. Ceci par souci de préservation et de transmission des valeurs fondamentales, notamment morales et religieuses, voire des traditions.

Plus récemment, en France, dans le cadre de l'élaboration du projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe et des quelques discussions sur le sujet, pour justifier sa position, l'Église avance des arguments anthropologiques (qui mettent l'homme au centre de ses préoccupations) et juridiques, c'est-à-dire des arguments de nature beaucoup plus large que de simples arguments religieux.

L'encyclique *Caritas in Veritate* sur le « développement humain intégral » insiste sur ce point :

« Dans cette perspective, les États sont appelés à mettre en œuvre des politiques qui promeuvent le caractère central et l'intégrité de la famille, fondée sur le mariage entre un homme et une femme, cellule première et vitale de la société, prenant en compte ses problèmes économiques et fiscaux, dans le respect de sa nature relationnelle »



Témoignages de membres du GEM l'Eclaircie

Jean-Philippe :

« Au sein de ma famille, je vis l'entraide mutuelle. Ma maladie psychique n'est pas très bien comprise par ma famille. Il y a parfois des conflits familiaux. Ce sujet est moins tabou aujourd'hui. Dans les familles nombreuses, il y a des préférés, ce n'est pas facile à supporter. J'aimerais vivre les fêtes de fin d'année avec ma famille regroupée. Au sein des familles recomposées, c'est compliqué car il y a beaucoup de conflits »

Benoît :

« Mon frère est indifférent à mes problèmes psychiques »

Doris :

« J'en veux à ma famille qui a peur de ma maladie psychique et m'a exclue. Le GEM l'Eclaircie est ma famille »

Eyame :

« J'exprime ce que je pense à ma famille »

Fabien :

« Mes parents ont vécu une pression professionnelle et nous ont laissé trop de liberté. Aujourd'hui, ma famille est un soutien. Il y a aussi l'UNAFAM »

Florence R :

« La rancune, c'est du poison »

Guy :

« Au sein des familles, il y a à la fois la dimension de l'avoir et de l'être. Il ne faut exclure personne »

Michel :

« La disparition de mes parents a éloigné les enfants qui se chamaillent »



GEM Eclaircie

Olivier F :

« Les problèmes psychologiques sont fréquents dans les familles. Mes parents ont répondu présents quand j'ai eu besoin d'eux »

Philippe N :

« Au Zaïre, c'est la guerre et j'ai perdu mon Papa »

Pierre :

« Entre 3 et 10 ans, je pensais que mes parents ne me soutenaient pas et à partir du 14 ans, je me suis rendu compte du contraire »

Stéphane C :

« Ma famille est blasée par mes épisodes psychotiques. Elle se comporte avec moi comme avec un enfant »

Youssef :

« Bien souvent, les parents ne règlent pas de leur vivant tous les problèmes qu'ils laissent à leurs enfants. Les parents sont responsables des problèmes relationnels existant entre leurs enfants. Bien souvent, il y a trop d'hypocrisie au sein des familles qui pourraient être réglés par la parole. La plupart des maladies psychiques viennent de l'enfance. Il y a un manque de repères au sein des familles monoparentales. Quand la famille joue un rôle de bourreau, il faut savoir couper les ponts. Chacun doit pouvoir parler et créer sa propre famille. J'ai, donc je suis, est de moins en moins vrai »

Tous, en conclusion :

« Heureusement que le GEM l'Eclaircie est là, le sauveur du cœur »

Fait le 22 novembre 2021,
à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau,
Déléguée Générale